

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications

« SO.T.E.TEL »

Siège social : rue des Entrepreneurs -Z.I- Charguia 2 – Aéroport Tunis

Les initiateurs du contrat de liquidité des actions SOTETEL, et l'intermédiaire en bourse MAC SA informent le public qu'ils mettent en œuvre à compter du 01/11/2016, pour une durée d'une année, un nouveau contrat de liquidité afin d'assurer la liquidité des actions SOTETEL et la régularité de leur cotation. Ledit contrat est composé de 10 062,459 dinars de liquidité et 65 979 actions.

Il est rappelé que le contrat de liquidité des actions SOTETEL était initialement composé de 17 008 actions SOTETEL et des espèces de 277 619 dinars.

A la date de clôture du contrat, soit le 18/05/2015, ce contrat était composé de 65 979 actions SOTETEL et de 9 899,527 dinars de liquidité.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.